

Publié le 23 décembre 2011

Nantes : La RSE, une dynamique de qualité pour La Cité

Considérée comme l'un des plus grands centres de congrès de l'hexagone, La Cité des congrès de Nantes, s'est lancée depuis 2006 dans une ambitieuse stratégie de responsabilité sociétale.



En faisant de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), l'un de ses axes majeurs, [La Cité des congrès](#) participe à la dynamique de Nantes métropole, nommée Capitale verte de l'Europe 2013 par la Commission européenne. La structure, créée en 1991 et transformée en Société publique locale (Spl) fin 2011, est devenue en quelques années l'un des premiers centres français à disposer à la fois de la double certification Qualicongrès et Iso 9001, qui visent à lui garantir « un haut niveau de qualité des prestations et une excellente réactivité dans la mise en œuvre d'événements ».

Cette dynamique de RSE monte chaque année en puissance. Elle s'est encore affirmée en 2010 avec l'adhésion au pacte global des Nations-Unies (Global Compact), qui engage activement La Cité dans la Charte Qualité & Développement durable de France Congrès, l'AIPC Quality Standard et plus largement dans la démarche Iso 26000. Les piliers de cette politique sont à la fois économiques, sociaux et écologiques. Ils sont l'illustration, selon la Spl, « d'une forte implication de toutes les équipes dont le souci est de satisfaire l'ensemble des parties prenantes des 300 manifestations organisées tous les ans ».

Réduire les émissions de CO2 de 10 % d'ici à 2014

L'engagement du centre de congrès se traduit, par exemple, par une offre de produits éco-

responsables, « à chaque étape de l'organisation d'un événement ». La mise en œuvre est assurée en collaboration avec un éco-conseiller, diplômé en conduite de projet de management durable des organisations, et auditeur carbone, agréé Ademe. « La Cité s'affirme également comme l'un des centres de congrès leaders dans la démarche de sensibilisation des organisateurs à la réduction de l'empreinte écologique de leur événement », ajoute Corinne Denuet, directrice commerciale et marketing. Elle livre systématiquement, dès le premier devis, une approche carbone par personne et s'est dotée d'outils et de compétences, permettant d'anticiper, de mesurer et de compenser son impact carbone.

Autre exemple : La Cité a mis en place en 2010 un mode de tri sélectif innovant avec l'apport des « Eugènes® », collecteurs originaux et pédagogiques intégrés dans la scénographie des lieux. « En 2010, grâce à la participation de l'ensemble des salariés et à l'organisation des clients pour leurs manifestations, 70 % des déchets ont été recyclés », commente Corinne Denuet.

Par Marie-Anne RAMAZZINA